



ASSOCIATION SPORTIVE DU LYON SALVAGNY GOLF CLUB

La Tour de Salvagny, le 12 juin 2025

Cher(ère) membre,

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juin dernier, nous n'avons pas atteint le quorum. La présentation des modifications a été faite, mais aucun vote n'a eu lieu.

Conformément aux statuts, j'ai l'honneur de vous informer que nous organisons une deuxième **Assemblée Générale Extraordinaire** qui se tiendra **le vendredi 27 juin 2025 à 15h00** au Lyon Salvagny Golf Club.

Aucun quorum n'est requis, et comme aucun changement n'a été fait, nous procéderons au vote directement sans présentation.

Ordre du jour : **Modification des statuts de l'A.S.**

- Vote de la résolution d'adoption des modifications

Je vous prie de croire, cher(ère) membre, à mes sentiments golfigues et amicaux les meilleurs.

Le président de l'Association Sportive,

Pascal Sordet